

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS  
tenue le 2024-01-16 à 18 h 30 en présentiel**

Présences :

Karine Dolbec, parent	Laurence Martin, professionnelle
Pierre-Luc Noël, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Karen Lebel, enseignante
	Noémie Bouchard, enseignante
	Chantal Drouin, tech. Classe principale sdg

Absence motivée : Roxanne Barrette et Kevin Ringuette

Absence non motivée :

Participait également : Françoise Taché, directrice

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Madame Dolbec, constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-23/24-464– Adoption de l'ordre du jour du 2024-01-16

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2023-10-10
4. Suivis au procès-verbal du 2023-10-10
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation du contenu en éducation à la sexualité – planification annuelle
7. Adoption de la grille-matières 2024-2025
8. Adoption des règles de régie interne du CÉ (art.66-67)
9. Approbation des activités offertes durant la semaine de relâche
10. Approbation des sorties éducatives (art 87)
11. Adoption du projet éducatif 2023-2027

Discussion

12. Sécurité aux abords de l'école

Informations

13. Plan d'engagement vers la réussite / Projet éducatif
14. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation-reconduction temporaire
15. Membres de la communauté
16. Communication
  - a) de la présidente
  - b) de la direction

- c) du représentant au comité de parents
- d) de la responsable du service de garde
- e) de l'équipe-école
- 17. Questions et commentaires des membres
- 18. Varia
- a) plan de rattrapage (Mme Dolbec)
- 19. Prochaine rencontre
- 20. Levée de l'assemblée

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2023-10-10**

Proposition no CE-23/24-465 - Adoption du procès-verbal du 2023-10-10

Madame Marie-Noëlle Ouellet demande qu'il y ait moins d'abréviations dans les procès-verbaux pour faciliter la lecture aux parents qui ne connaissent pas les termes utilisés.

Monsieur Pierre-Luc Noël propose d'adopter le procès-verbal du 10 octobre 2023 avec les modifications demandées.

**Adopté à l'unanimité**

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2023-10-10**

Point 8 : Régie interne sera traité au point 8.

Point 11 : Avec l'annonce du ministre, les examens du ministère compteront pour 10% au lieu de 20%.

Point 20 : Bandes pour le hockey, budget de 500\$ + l'argent amassé par la campagne de financement des canettes.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

**DÉCISIONS**

6. **APPROBATION DU CONTENU EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ – PLANIFICATION ANNUELLE**

Proposition no CE-23/24-466 – Approbation du contenu en éducation à la sexualité – planification annuelle

Au choix des enseignants.

Ils peuvent demander aux TES et à l'infirmière scolaire de se joindre à eux pour les rencontres.

Madame Noémie Bouchard propose d'approuver le contenu de la planification annuelle en éducation à la sexualité tel que présenté.

**Approuvé à l'unanimité**

7. **APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2024-2025**

Proposition no CE-23/24 -467 – Approbation de la grille-matières 2024-2025

Madame Françoise Taché présente la grille-matières pour l'année 2024-2025 et mentionne qu'il n'y a aucun changement par rapport à l'année 2023-2024. L'intensification des périodes d'anglais est reconduite.

Madame Ariane Forget propose d'approuver la grille-matières telle que présentée.

**Approuvée à l'unanimité**

8. **ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CÉ**

Proposition no CE-23/24 -468 – Adoption des règles de régie interne du CÉ

Madame Françoise Taché présente les règles de régie interne de l'article 67.

Modification dans tout le document pour « CÉ » plutôt que « CE ».

Modification au point 2a) : Spécifier « autres personnels » pour (professionnels, soutien et enseignants).

Modification au point 3e) : Modifier pour « Il collabore » plutôt que « Il est responsable ».

Modification au point 7.1 : Enlever « nomination »

Au point 9.2 Madame Nathalie Wiseman propose de respecter le 2h prévu pour la rencontre du CÉ.

Madame Nathalie Wiseman propose d'adopter les règles de régie interne du CÉ avec les corrections demandées.

**Adopté à l'unanimité**

9. **APPROBATION DES ACTIVITÉS OFFERTES DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Proposition no CE-23/24 – 469- Approbation des activités offertes durant la semaine de relâche

Madame Chantal Drouin présente les activités qui seront offertes durant la semaine de relâche au service de garde.

Madame Isabelle Savard propose d'approuver les activités offertes durant la semaine de relâche telles que présentées.

**Approuvées à l'unanimité**

10. **APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2023-2024 (ART.87)**

Point annulé, aucune sortie prévue dû à la grève des enseignants.

11. **ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027**

Proposition no CE-23/24 – 470 Adoption du projet éducatif 2023-2027

Madame Françoise Taché présente le nouveau projet éducatif 2023-2027.

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

DISCUSSION12. **SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**

Madame Françoise Taché mentionne que l'école est responsable d'assurer la sécurité sur son territoire. Elle et une éducatrice ont d'ailleurs fait acte de présence à plusieurs moments ponctuels à l'entrée du stationnement de la rue Tardif pour assurer une bonne circulation et modéliser les comportements aux abords de l'école.

Des messages dans l'info-parents quant au respect de la signalisation et de la conduite sécuritaire ont aussi été faits.

La demande d'implanter une clôture le long du trottoir longeant l'entrée du stationnement de la rue Tardif n'est pas une solution : l'amas de neige et de glace ainsi que la problématique du déneigement compliqueraient la situation plutôt que de l'améliorer.

Madame Dolbec demande l'approbation de la direction pour que des brochures de "Solidarité familles et sécurité routière" soit distribuées aux enfants. Madame Taché confirme que c'est possible. Madame Savard propose à Madame Dolbec de voir si une version électronique pourrait être demandée et plutôt inclus dans l'info-parents. Madame Dolbec confirmera le tout avec la directrice générale de l'organisme.

INFORMATION13. **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE / PROJET ÉDUCATIF**

Traité au point 11.

14. **PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION – RECONDUCTION TEMPORAIRE**

En attente des consignes du protecteur régional de l'élève, le plan actuel est maintenu.

15. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun.

16. **COMMUNICATIONS**a) De la présidente :

Madame Karine Dolbec réitère quant à la distribution d'une brochure rappelant l'importance de la sécurité aux abords de l'école.

b) De la direction

Madame Françoise Taché informe qu'une sortie plein air, organisée par les enseignantes d'éducation physique, aura lieu en février. Tous les élèves du primaire y participeront. Cette activité est financée par le programme PAFILR et Bouger au cube.

Elle mentionne que l'équipe du Sous-Bois est mobilisée et très heureuse de retrouver les élèves.

c) Du représentant au comité de parents

Madame Marie-Noëlle Ouellet fait le suivi de la rencontre du comité de parents où ils ont discuté du manque de locaux à l'école secondaire de la Seigneurie et de la possibilité de transférer les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire à l'Académie Ste-Marie. Le nouveau protecteur de l'élève leur a aussi été présenté. Ils ont également revu la régie interne du comité et ont discuté de l'après grève des enseignants.

d) De la représentante du service de garde

Madame Chantal Drouin mentionne que les activités de la LIG ont recommencées.

e) De l'équipe-école

Aucune.

17. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Aucun.

18. **VARIA**

Madame Françoise Taché mentionne que le plan de rattrapage débutera dans la semaine du 29 janvier. La direction a débuté la libération des enseignant(e)s pour évaluer les besoins et ajuster leur planification en équipe niveau. Les membres du CPE seront consultés pour déterminer de quelle façon l'aide sera apportée. D'autres rencontres équipe-école sont à venir pour réfléchir sur les formes de soutien qui seront offertes aux élèves.

Monsieur Pierre-Luc Noël félicite la direction pour les interventions quant à la sécurité aux abords de l'école ainsi que pour son efficacité quant au plan de rattrapage.

19. **PROCHAINE RENCONTRE**

Le 27 février à 18h30.

20. **ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposition no CE 23/24-471 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 20h31.

**Adoptée à l'unanimité**

Chantal Drouin  
Secrétaire

Karine Dolbec  
Présidente

